

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MEDOC ATLANTIQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège :

9 Rue du Maréchal d'Ornano
33780 SOULAC SUR MER

☎ 05.56.73.29.26

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS**

**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2018
D15112018/139**

PRESIDENT : Xavier PINTAT

ETAIENT PRESENTS :
Membres titulaires : Patrick MEIFFREN, Serge LAPORTE, Jean-Marc SIGNORET, Gilles COUTREAU, Laurent PEYRONDET, Véronique CHAMBAUD, Jean Pierre DUBERNET, Franck LAPORTE, Jean-Louis BRETON, Jean Luc PIQUEMAL, Jacques BIDLALUN, Pierre JACOB, Alain BOUCHON, Marie LASSERRE, Pascal ABIVEN, Barbara FRANCOIS, David LAFOSSE, Isabelle LAPALU, Michel BAUER, Hervé CAZENAVE, Pascale MARZAT, Jean-Jacques LAOUE, Marie-Hélène GIRAL, Gilles CHAVEROUX, Bernard LOMBRAIL, Marie-Dominique DUBOURG, Anne WISNIEWSKI, Tony TRIJOLET, Marie-Dominique SAINT-MARTIN, Alfred AUGEREAU

ETAIENT REPRESENTES : Jean Bernard DUFOURD (pouvoir à Jean-Jacques LAOUE)
Pierre BOURNEL (pouvoir à Tony TRIJOLET)
Dominique FEVRIER (pouvoir à Patrick MEIFFREN)
Jérémy BOISSON (pouvoir à Laurent PEYRONDET)
Sylvie LAVERGNE (pouvoir à Hervé CAZENAVE)
Bernard BESSAC (pouvoir à Véronique CHAMBAUD)
Evelyne MOULIN (pouvoir à Xavier PINTAT)

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Membres suppléants remplaçants
un membre titulaire

Membres suppléants : Geneviève CHAUSSIER, Dominique JOANNON

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis BRETON

**Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION ET SUPPRESSION
D'EMPLOI**

Rapporteur : Xavier PINTAT, Président

Vote : UNANIMITE

Il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis de la commission administrative paritaire en date du 29/08/2018,

Considérant les propositions d'avancements de grades 2018,

Vu le tableau des emplois,

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver les modifications du tableau des effectifs
- de prévoir les crédits nécessaires à la dépense au budget,
- de donner tout pouvoir au Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, ayant pour objet, à compter du 1^{er} décembre 2018 :

➤ la création des emplois suivants :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE TECHNIQUE Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1	35 heures
FILIERE ANIMATION Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	1	35 heures

➤ la suppression, à compter du 1^{er} décembre 2018, des emplois suivants :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
FILIERE TECHNIQUE Technicien	B	1	35 heures
FILIERE ANIMATION Adjoint d'animation	C	1	35 heures

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- APRÈS en avoir pris connaissance,
- VU l'avis favorable du bureau du 15/10/2018, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- d'approuver les modifications du tableau des effectifs ci-dessus,
- de prévoir les crédits nécessaires à la dépense au budget,
- de donner tout pouvoir au Président pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, ~~ayant pour objet~~, à compter du 1^{er} décembre 2018 :

Nombre de membres en exercice : 38
 Nombre de membres présents : 31
 Nombre de suffrages exprimés : 38
 Vote : Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS
 ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 FAIT À SOULAC SUR MER, le 15 NOVEMBRE 2018



LE PRÉSIDENT

Xavier **PINTAT**
 Maire de Soulac-sur-Mer
 Sénateur Honoraire de la Gironde